



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 655 Accélérateur Super Kick
SECTION 01: Identification du produit et de la société chimique

Nom du produit..... PF 655 Accélérateur Super Kick
Fabriqué pour..... Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario L9T3Y5
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189
numéro d'urgence 24 heures :..... AU CANADA, APPELEZ LE CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) - AUX
ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC AU 1-800-424-9300.
Utilisation des matériaux..... Accélérateur et activateur.
Famille chimique..... Mélange.
Date de préparation..... 27 mai 2016.
Taux de risque
Classification de NFPA..... Santé: 2 Feu: 3 Réactivité: 0.
IHM..... S: 2 F: 3 R: 0.

SECTION 02: Identification des dangers


Mention d'avertissement..... DANGER.
Classification de danger..... Liquides inflammables 2. Irritation oculaire 2. Toxicité pour certains organes cibles -
exposition unique 3.
Description du danger..... H225 Liquide et vapeur très inflammables . H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges.
Conseils de prudence..... P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues
et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de
manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel
de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant
pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P264
Se laver soigneusement après manipulation. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou
dans un lieu bien aéré. P280 Porter des gants de protection et un équipement de
protection des yeux.
Intervention..... P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever
immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à
l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si
elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des
yeux persiste: consulter un médecin. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter
la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement
respirer . P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise. P370 +
P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour
l'extinction.
Stockage..... P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P235 Tenir au frais. P403 Stocker
dans un endroit bien ventilé. P405 Garder sous clef.
Élimination..... P501 Éliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux
réglementations locales.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| INGRÉDIENTS DANGEREUX | # CAS | Wt. % |
|---|------------|---------|
| Ce produit est un mélange | | |
| Acétone | 67-64-1 | 90-100 |
| Neodecanoate de bismuth | 34364-26-6 | 1.5-3.0 |
| Naphtha (Petroleum), hydrotreated heavy | 64742-48-9 | 0.5-1.5 |

PRODUIT: PF 655 Accelérateur Super Kick**SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Au lithium Neodecanoate

27253-30-1

0.5-1.5

SECTION 04: Mesures de premiers soins

| | |
|----------------------------|--|
| Contact avec les yeux..... | En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux. |
| Contact avec la peau..... | Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Inhalation..... | En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux. |
| Ingestion..... | Ne pas tenter de faire vomir. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. |
| Plus d'informations..... | Voir les sections 2 et 11. Traitement symptomatique des victimes. Le principal danger de l'ingestion est l'aspiration du liquide dans les poumons produisant une pneumonie chimique. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité. |

SECTION 05: Mesures anti-incendie

| | |
|--|---|
| Moyens d'extinction..... | Mousse "d'Alcool", CO2, poudre chimique. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé. |
| Produits de combustion dangereux..... | Oxydes de carbone (CO, CO2). |
| Procédures anti-incendie spéciaux..... | Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau. |

SECTION 06: Mesures de rejet accidentel

| | |
|---|--|
| Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence | Ventiler la zone, éliminer toute source d'ignition, alarme sonore, éviter toute peau et contact avec les yeux et éviter de respirer les vapeurs. |
| Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage | Endiguer la zone pour contenir le déversement, prévenir le ruissellement d'aller dans des drains, absorber des matières résiduelles avec un absorbant inerte, la pelle ou la pompe à un contenant étiqueté correctement et éliminer comme un déchet dangereux. |

SECTION 07: Manutention et stockage

| | |
|--------------------------------|---|
| Procédures de manutention..... | Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Mettre à terre l'équipement de manutention. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. |
| Conditions d'entreposage..... | Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil. Stocker dans un endroit frais et sec loin d'oxydation et la réduction des matériaux. |

SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection

| INGRÉDIENTS | ACGIH TLV | | PEL | OSHA PEL | | REL | NIOSH |
|---|------------|------------|------------|---------------|------|------------|-------|
| | TWA | STEL | | STEL | STEL | | |
| Acétone | 500 ppm | 750 ppm | 1,000 ppm | Aucune donnée | | 250 ppm | |
| Neodecanoate de bismuth | Pas établi | Pas établi | Pas établi | Pas établi | | Pas établi | |
| Naphtha (Petroleum), hydrotreated heavy | 175 ppm | Pas établi | Pas établi | Pas établi | | Pas établi | |
| Au lithium Neodecanoate | Pas établi | Pas établi | Pas établi | Pas établi | | Pas établi | |
| | No data | | | | | | |
| Équipement de protection | | | | | | | |

PRODUIT: PF 655 Accélérateur Super Kick**SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection**

| | |
|-------------------------------|--|
| Yeux/type..... | Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides. |
| Respiratoire/type..... | La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées. |
| Gants/type..... | Gants résistants aux produits chimiques. |
| Vêtements/type..... | Porter des vêtements protecteurs adéquats. |
| Chaussures/type..... | Bottes de sécurité selon les réglementations locales. |
| Autres/type..... | Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles. |
| Exigences de ventilation..... | Ventilation locale aux points d'émission. |
| Limites d'exposition | |

SECTION 09: Propriétés physiques et chimiques

| | |
|--|-----------------------------|
| État physique..... | Liquide. |
| Couleur..... | Clair, incolore. |
| Odeur..... | Odeur de cétone. |
| Seuil de l'odeur (ppm)..... | Non disponible. |
| Pression de vapeur (mm Hg)..... | >112 mm Hg à 20C. |
| Densité de vapeur (air = 1)..... | 2,0. |
| pH..... | Ne s'applique pas. |
| Densité relative (gravité spécifique)..... | 0.800 - 6.68 lb/gal. |
| Point de congélation (deg C)..... | -94°C (-137°F). |
| Solubilité..... | 95. |
| Point d'ébullition (deg C)..... | 136° C (276° F). |
| Taux d'évaporation..... | 11,6. |
| Inflammabilité (solides et gaz)..... | Liquide inflammable. |
| Point d'éclair (OC), méthode..... | -18°C. Coupelle fermée Tag. |
| Température d'auto-inflammation (deg C)..... | 465°C (869°F). |
| Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)..... | 12.6. |
| Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)..... | 2,6. |
| Coefficient d'eau/distribution d'huile..... | Non disponible. |
| Température de décomposition..... | Non disponible. |
| COV..... | 0,0 g/L - 0,0 lb/usg. |
| Viscosité..... | 14sec Zahn #2. |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

| | |
|---|--|
| Réactivité | Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts. |
| Stabilité chimique..... | Stable à des températures et à des pressions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses..... | La polymérisation dangereuse ne se produira pas. |
| Conditions à éviter..... | Tenir à l'écart de la chaleur. Incompatible avec les oxydants forts. |
| Matériaux incompatibles..... | Agents oxydants forts. |
| Produits de décomposition dangereux..... | Par le feu: Fumée noire dense. Oxydes de carbone (CO, CO2). |

SECTION 11: Renseignements toxicologiques

| INGRÉDIENTS | LC50 | LD50 |
|---|--|-----------------------|
| Acétone | 50 100 mg/m3 rat inhalation | 5 800 mg/kg rat orale |
| Neodecanoate de bismuth | Aucune donnée | Aucune donnée |
| Naphtha (Petroleum), hydrotreated heavy | Aucune donnée | Aucune donnée |
| Au lithium Neodecanoate | Aucune donnée | Aucune donnée |
| Voie d'entrée | Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. | |
| Effets d'une exposition aiguë..... | Irritant pour les yeux, la peau et système respiratoire. Peut causer une irritation oculaire modérée à grave. L'inhalation de vapeur élevée peut causer des effets sur le système nerveux central, étourdissements, maux de tête, des nausées ou perte de coordination. Aspiration du matériel peut provoquer des lésions pulmonaires. L'ingestion peut causer l'irritation du tube digestif. Peut être nocif si absorbé par la peau. | |
| Effets d'une exposition chronique..... | Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Exposition chronique aux solvants organiques peut provoquer cérébrale permanente et des dommages au système nerveux. L'inhalation continue de vapeurs élevées peut provoquer l'inconscience ou la mort. Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel. | |
| Cancérogénicité de la matière..... | Les composants de ce produit ne sont pas répertoriés par le CIRC, le NTP ou réglementés comme cancérigène par l'OSHA. | |

PRODUIT: PF 655 Accélérateur Super Kick**SECTION 12: Informations écologiques**

Environnement..... Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
 Biodégradabilité..... Lente.
 Toxicité des poissons..... Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives

Élimination des déchets..... Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

TMD..... UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballés dans des contenants de moins de 5 litres.
 Classification de l'IATA (Air)..... UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II.
 Classification de l'IMDG (maritime)..... UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - EmS: F-E S-E.
 Polluant marin..... Non.
 Preuve de la Classification..... Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirmer que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: Renseignements sur la réglementation

Classification du SIMDUT 1988..... B2, D2B.
 Statut de la LCPE..... Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
 OSHA..... Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
 SARA Title III
 Section 302 - substances extrêmement Aucun.
 dangereuses
 Section 311/312 - catégories de danger..... Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
 Section 313..... Aucun.
 40CFR63 de polluants atmosphériques Aucun.
 dangereux EPA
 Statut de l'Inventaire TSCA..... Tous les composants sont répertoriés.
 Proposition 65 de la Californie..... Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction.

SECTION 16: Autres informations

Préparé par: AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.
 Numéro de téléphone : (800) 387-7981.
 Avertissement:..... AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
 Date de préparation : MAI 27/2016